

Bulletin d'information de Pluduno



La vie municipale ...

N° 210
MARS 2014

Imprimeur gérant : Michel Raffray
Rédaction : administration Mairie de Pluduno

ELECTIONS MUNICIPALES : les 23 et 30 mars 2014

Ce qui va changer :

-Pour voter, il faudra obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...) ainsi que sa carte d'électeur.

-Pluduno dépassant les 1000 habitants, le panachage n'est pas possible. Les deux listes présentes sur le bulletin sont bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

-Il n'y aura qu'un seul bulletin sur lequel figureront la liste des candidats au conseil municipal ainsi que la liste des candidats au conseil communautaire.

-Pour que l'élection soit validée au premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi que 25% du nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.

*« Voter, c'est non seulement un devoir civique,
C'est surtout un moyen de participer à la vie de sa commune »*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2013

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Brigitte ROUSSEAU, Roland ARNOLD, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Irène BACHELOT, Jean-Claude HESRY, Claudine MICLO, Elisabeth THOMAS, Philippe LE JOLY, Anne-Elisabeth SALMON, Nathalie COLLIN, Jean-Loup LECLERC, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Maxime LEBORGNE, Bernard CHRETIEN

Etaient absentes : Christèle AMIARD, Christiane ONEN

Secrétaire de séance : Philippe LE JOLY

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

DEVIS - ACQUISITIONS

* Autolaveuse Salle omnisports

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société MAFART pour la fourniture d'une autolaveuse CT45 pour un montant de 2 400,00 € HT (2 870,40 € TTC).

* Portes anti-panique Salle polyvalente

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par l'entreprise BRIARD Jean-Yves pour la fourniture et la pose de portes anti-panique dans les salles polyvalentes pour un montant de 11 097,36 € H.T (13 272,44 € TTC).

* Douche vestiaires Salle omnisports

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société MAFART pour l'acquisition de systèmes de douches temporisés pour les vestiaires de la salle omnisports pour un montant de 621,90 € HT (743,79 € TTC).

* Chauffage salle 200

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société CALVEZ pour la fourniture d'appareils de chauffage pour la salle 200 pour un montant de 1 828,08 € HT (2 186,38 € TTC).

* Extincteurs

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société LA PROTECTION BRETONNE pour l'acquisition d'extincteurs pour un montant de 1 109,10 € HT (1 326,48 € TTC).

* Cuve à fioul de l'Eglise

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par l'entreprise Yvon JAGUEUX pour le remplacement de la cuve à fioul de l'Eglise pour un montant de 1 364,00 € HT (1 631,34 € TTC).

* Colonne de tri sélectif près de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par l'entreprise TEMACO pour la fourniture d'une colonne de tri sélectif Multipack Bois 5000 pour un montant de 1 430,00 € HT (1 710,28 € TTC).

* Copieur MPC5503 Mairie

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société RICOH pour la fourniture d'un copieur MPC5503 pour un montant de 9 215,00 € HT (11 020,15 € TTC).

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE - BORNAGE DE TERRAIN

Le Conseil municipal accepte l'offre faite par le Cabinet MOISAN MEISTER de Plancoët pour le bornage du terrain situé derrière le restaurant scolaire actuel de l'école publique pour un montant de 1 084,35 € HT (1 296,88 € TTC).

DEVIS DEPOSE POTEAU TELEPHONIQUE « LES TROIS CROIX »

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par ORANGE pour la dépose d'un poteau et la pose d'une chambre téléphonique au lieu-dit « Les Trois Croix » pour un montant de 1 722,37 € HT (2 059,95 € TTC) et décide de répercuter le montant de ces travaux aux propriétaires des parcelles mitoyennes et à l'origine de la demande de dépose, par la mise en œuvre de la procédure du Projet Urbain Partenarial (PUP) telle qu'énoncée par les dispositions du Code de l'Urbanisme.

SDE - RUE DU CLOS BRETON

-Effacement réseau basse tension :

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 59 000 euros et aux conditions définies dans la convention « Travaux sur les réseaux de distribution publique d'énergie électrique ».

-Aménagement de l'éclairage public :

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 30 000 euros TTC (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre) et aux conditions définies dans la convention « Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence ».

-Réseau téléphonique :

Le Conseil Municipal décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) la fourniture et la pose du génie civil du réseau communication électronique Rue du Clos Breton pour un montant de 21 000 euros TTC et aux conditions définies dans la convention « Travaux sur les infrastructures de communication électronique ».



VALIDATION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le zonage d'assainissement collectif de la Commune de Pluduno date de 1999.

Ce zonage doit être revu car :

-Quatre secteurs (Lotissement du Jard, Lotissement rue du Jard, Rue du Champ Besnard et Lotissement La Combe), classés par le zonage en « Assainissement non collectif » sont en réalité desservis par le zonage d'assainissement.

Cette situation doit être régularisée.

-Deux secteurs (Le Haut Bourg Sud et Nord), situés en périphérie du bourg et classés par le zonage en « Assainissement non collectif » pourraient peut-être s'intégrer dans le zonage « collectif ».

Le secteur des lieux-dits « Le Jannay-Le Fréchet » doit recevoir deux établissements de taille importante et il convient de réfléchir sur la pertinence du zonage actuel vis-à-vis de ce projet.

Une étude de zonage a été confiée au bureau d'études TPAE qui propose que tous ces secteurs soient intégrés dans le zonage collectif. En effet, la généralisation de l'assainissement collectif sur la périphérie du bourg représente des avantages non négligeables :

*pour l'environnement :

-Absence d'enjeux environnementaux et bonne acceptabilité du milieu récepteur qui n'imposent pas la mise en place de l'assainissement non collectif.

-Assurance que les effluents du magasin Leclerc et de la fabrique de plats préparés seront traités et surveillés par un organisme tiers. La dilution d'effluents difficiles à traiter avec des effluents domestiques favorise leur traitement.

*pour les particuliers :

-Pas de gestion de leur fosse ni de surface à réserver pour le drainage

-Meilleure attractivité des terrains

*pour les collectivités :

-Apport de nouvelles recettes pour la nouvelle station d'épuration

-Solution la plus économique

Le Conseil Municipal valide le projet de zonage d'assainissement de la commune et autorise Monsieur le Maire à soumettre à enquête publique le zonage d'assainissement conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.

REVOYURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015 AVEC LE CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire rappelle la nature et les modalités des Contrats de Territoire, ainsi que la teneur et les aboutissements de la réflexion conduite localement par le Comité de Pilotage.

Le Conseil général a mis en œuvre, courant 2009, une nouvelle politique territoriale s'appuyant principalement sur les Contrats de Territoire que les communes et communautés d'agglomérations et de communes ont été invitées à élaborer avec le Conseil Général.

Sur la base d'une liste de 23 politiques, désormais contractualisées, les communautés et les communes ont établi de façon autonome leur programmation en choisissant et hiérar-

chisant les opérations qu'elles ont souhaité programmer sur la durée du Contrat (sous réserve d'une contribution locale minimale de 40%).

Pour ce faire, le Conseil Général a affecté à chaque territoire une enveloppe financière particulière. A ce titre, le territoire de Plancoët-Plélan bénéficie d'une enveloppe de 2 511 918 € pour la période 2010-2015, dont une partie a déjà été utilisée à ce jour.

Dans la mesure où le Contrat de Territoire a prévu, à partir de 2012, une possibilité de revoyure de son contenu, destinée à prendre en compte les évolutions des orientations du territoire et d'éventuelles substitutions d'opérations, le Comité de Pilotage, associant notamment les Maires, le Président de la Communauté et le Conseiller général du territoire, s'est réuni au cours de ces derniers mois pour arrêter la liste définitive des projets constitutifs du Contrat.

Le dernier Comité de Pilotage, en date 30 septembre 2013, a validé l'ensemble de ce travail.

Après concertation avec le Conseil Général, le projet de contrat, dont la synthèse est jointe, a été approuvé mutuellement. Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance de ce document qui présente notamment :

- Les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités...)
- Le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au Contrat
- La présentation des mesures et initiatives actuelles, ou devant être mises en œuvre, par le territoire pour l'accompagnement de certaines priorités départementales.

Le Conseil Municipal décide d'approuver les opérations communales inscrites au Contrat et de valider l'ensemble du projet de Contrat de Territoire présenté par Monsieur le Maire.

VENTE TRACTEUR RENAULT

Le Conseil Municipal décide de vendre le tracteur communal Renault 461 au prix de 1 840 euros à l'EURL LEHOUX de Pleslin Trigavou.

AMENAGEMENT DE LA RUE JULIEN COUPE - CONSULTATION ARCHITECTES PAYSAGERS

Sébastien CHESNAIS, Adjoint chargé de la Voirie, propose de faire appel à un architecte paysager pour le projet d'aménagement de la rue Julien Coupé.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

-Surveillance Salles polyvalentes / Salle omnisports

Roland ARNOLD présente le devis reçu pour l'installation d'un système de surveillance des salles (alarmes et société de surveillance). Après discussion, le Conseil municipal souhaite avoir des informations complémentaires.

-Demande de banc

Jean-Loup LECLERC fait part d'une demande d'installation de banc Place de l'Eglise.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2013

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Roland ARNOLD, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Irène BACHELOT, Jean-Claude HESRY, Claudine MICLO, Elisabeth THOMAS, Philippe LE JOLY, Maxime LEBORGNE, Bernard CHRETIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Nathalie COLLIN (ayant donné pouvoir à Sébastien CHESNAIS), Brigitte ROUSSEAU, Anne-Elisabeth SALMON, Christiane ONEN, Christèle AMIARD, Jean-Loup LECLERC

Secrétaire de séance : Maxime LEBORGNE

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2013 est adopté à l'unanimité.

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un tracteur John Deere 3720 et d'un chargeur 300CX, deux bennes, un conteneur de lestage et un kit hydraulique et accepte l'offre faite par GICQUEL FEAT pour un montant de 28 240,00 € HT.

LOGEMENTS DINAN CODI HABITAT - DEVIS ETUDE PAR ORANGE

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société ORANGE pour l'étude d'adduction des futurs logements Dinan Codi Habitat pour un montant de 684,92 € H.T. (819,16 € TTC).

EXTENSION DU COLUMBARIUM

Monsieur RAFFRAY informe qu'il ne reste plus que deux emplacements disponibles dans le columbarium.

Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la Société GRANIMOND correspondant à la fourniture et pose d'un module Columbarium Galibier 2 familles pour un montant de 937,25 € HT (1 120,95 € TTC).

REPARTITION CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE - PARTICIPATION DES COMMUNES POUR LES ELEVES DE LA CLIS

Monsieur le Maire informe que, selon un courrier reçu de la Préfecture, le coût moyen d'un élève de classe élémentaire publique dans le Département des Côtes d'Armor est de 510 euros pour l'année scolaire 2013-2014.

Le Conseil Municipal décide de demander aux Communes de résidence des élèves de la CLIS une participation aux frais de fonctionnement de 510 euros par élève pour l'année scolaire 2013-2014.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE (S.D.E)

Monsieur le Maire informe que, dans le prolongement de la réunion du Comité Syndical du S.D.E. du 29 octobre 2013, celui-ci a adopté les nouveaux statuts du Syndicat.

Il précise notamment que la refonte des statuts a pour objet de tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie.

Les principales modifications portent sur :

- Des précisions sur la compétence « éclairage public »
- L'intégration de nouvelles missions possibles notamment en énergie, en électricité et gaz, en télécommunications
- L'adhésion possible des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) au SDE

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Electricité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE (S.I.T.S)

Monsieur le Maire informe que, lors de son Assemblée Générale, les délégués du Comité Syndical du S.I.T.S. ont accepté à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat. Conformément aux dispositions de l'article L 5211-20 du CGCT, chaque commune adhérente doit se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la notification sur ces nouveaux statuts.

Les modifications proposées sont :

- Accepter l'adhésion des communes de PLELAN LE PETIT, LA LANDEC et LANGUEDIAS à compter de la rentrée scolaire 2013
- Modifier l'Article III des Statuts du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire à compter des prochaines élections municipales de mars 2014
- Mettre à jour l'adresse du siège social, par modification de l'article 3 de l'Arrêté du 6 juillet 1970.

Monsieur le Maire rappelle que le S.I.T.S. perçoit une subvention d'équilibre de la Communauté de Communes Plancoët Plélan à hauteur de 82 000 €. Il déplore que la Communauté de Communes ne soit pas représentée au Comité Syndical et donc ne participe pas aux décisions (non prévu dans les statuts).

Le Conseil Municipal décide d'émettre une réserve aux nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire : il souhaite que la Communauté de Communes Plancoët Plélan soit représentée au Comité Syndical.

Réforme des rythmes scolaires : *Appel au bénévolat*

A la rentrée de 2014, la réforme des rythmes scolaires doit être mise en place pour les élèves fréquentant les écoles primaires et maternelles. Ceci signifie qu'il y aura classe le mercredi matin et que la classe se terminera plus tôt le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un aménagement des temps périscolaires (TAP) de 15h15 à 16h30 sera mis en place par la municipalité pour les enfants qui ne seraient pas récupérés par les parents à 15h15. Si la loi oblige à modifier les horaires scolaires, il faut savoir qu'il n'y a aucune obligation pour la municipalité d'organiser les TAP, de même que les enfants ne sont pas obligés d'y participer. Les parents peuvent donc récupérer leurs enfants à 15h15.

Pour l'animation de cet espace temps, le personnel communal est en nombre insuffisant. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à toute personne désireuse de partager une compétence, une passion ou tout simplement un peu de temps pour accompagner les activités.

Si vous avez un moment à donner bénévolement auprès des enfants, merci de contacter la mairie qui fera suivre.

Catherine HEREL,
Adjointe aux affaires scolaires.

AMAPetite Terre

Amap du secteur de Plancoët.

Amap comme Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Cette association propose une distribution de produits frais et locaux (légumes bio, pain bio, œufs bio, fromages, volailles bio, miel et pain d'épices, viande de porc, viande de bœuf bio, confitures), le vendredi soir au point relais, place de la gare à Plancoët.

Les inscriptions pour la prochaine saison auront lieu le vendredi 14 mars et le vendredi 21 mars de 18h15 à 19h15.

Renseignements auprès de Christine Revel au 02 96 84 06 29.



Club du Bois Es Fènes

L'année 2014 commence sur les chapeaux de roues avec un programme très chargé, de façon à distraire une bonne partie de nos adhérents.

-Samedi 4 janvier : un concours de belote a rassemblé 48 équipes. Les joueurs ont pu participer dans un très grand calme. Les gagnants : Joseph Letexier (Plessix-Balisson) et Jean Villesuzanne (Pluduno) ont emporté le gros lot ainsi qu'une coupe.

-Jeudi 23 janvier : un loto animé par Yves Balan, Marie-Thérèse Trostel et Yves Briard. 200 personnes ont pu se distraire.

Les gagnants ont été Hélène Denizane (Pluduno) et Simone Hurquo (Pleslin-Trigavou).

-Jeudi 30 janvier : Galette des rois.

110 personnes étaient présentes et 7 ont été couronnées.

-Dimanche 16 février : Concours de belote.

Les prochaines manifestations du Club :

-Mercredi 21 février : Assemblée générale.

Vote du 1er tiers sortant à partir de 10h, fermeture des urnes à 11h30 suivi du bilan financier.

Repas à 12h à la salle municipale de Pluduno : 28 € non adhérent et 10 € pour les adhérents.

Inscriptions avant le 23 février aux numéros habituels.

-Samedi 1er mars : Election du bureau à 10h30, salle 100.

-Jeudi 10 avril : Loto ouvert à tous à 14 heures. 1,50 € le carton, le 7ème gratuit. 1er lot : un bon d'achat de 150 euros. De nombreux lots de viande...

-Samedi 19 avril : dernier concours de belote hivernal à 14 heures. Engagement : 4€ par personne. Lots de viande à tous les participants.

Toutes les personnes désirant nous rejoindre sont les bienvenues.

La carte est à 12€. Les adhérents peuvent bénéficier de tous les avantages de la fédération.

Pour l'instant, nous dépassons les 290 adhérents.

Joseph LAINE, Président

FNACA-Anciens Combattants

Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie **Le samedi 22 mars à 11 heures**

Rendez-vous à la Mairie.

Dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Culture et Loisirs

Manifestations passées :

-La Pantomime par le théâtre anglais :

Première manifestation de l'année les 18 et 19 janvier 2014.

Cette pantomime adaptée des « Contes de la mère l'oie » a obtenu un franc succès avec ses décors éclatants et colorés d'une grande ingéniosité, très mobiles, une palette d'acteurs tous âges mêlés, dansant, chantant, jouant avec dynamisme et conviction dans des costumes chatoyants et variés, eux aussi très colorés.

Il n'était nul besoin de comprendre parfaitement la langue de Shakespeare pour suivre l'action tant les « méchants » étaient reconnaissables par leurs mimiques et leurs costumes, idem pour les « gentils ».

Salle remplie au cours des 3 représentations dans la convivialité et la bonne humeur avec partage de gallettes des rois, café, thé et bien sûr le « p'tit coup de rouge » de l'entracte.

Bon moment de partage.

-Assemblée générale :

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 27 janvier et a permis aux membres du bureau et aux animateurs d'ateliers de faire le point sur l'année passée et de faire part de leurs projets et souhaits puis de mettre en place le calendrier de l'année.

Remerciements à tous de la part du Président qui tient à souligner que la réussite de l'association est due en grande partie à l'esprit d'entraide, au partage des tâches dans la bonne humeur de la part de tous les bénévoles et aussi à la municipalité pour la disponibilité des salles.

L'année 2013 a dénombré 15 manifestations.

Nous avons 451 adhérents dont 35 animateurs et bénévoles, les adhérents recouvrent 51 communes et regroupent 131 personnes de Pluduno soit environ un quart des participants.

Le trésorier Jim Bennett a présenté un bilan financier sain et positif.

-Temps périscolaire :

La Commune a sollicité les associations en invitant des bénévoles à participer à l'encadrement des jeunes élèves des écoles à raison d'une heure et quart par jours et 4 fois par semaine.

Les bénévoles de l'association ont répondu oui sous certaines conditions.

Pour 2014, le bureau reste inchangé.

Manifestations à venir :

-Jeudi 6 mars : « Marche bleue » en partenariat avec l'ADEC des Côtes d'Armor : marche de sensibilisation par rapport au cancer du colon.

-5 et 6 avril : Théâtre de la Jeunesse

Venez encourager nos jeunes avec 2h30 de spectacle.

Samedi 5 avril à 20 heures précises et Dimanche 6 avril à 15 heures précises.

Entrée : 6 euros et gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés.

-13 avril : Concert intercommunal des Chorales

-26 avril : Soirée dansante avec Mélanie et Yvan Blais

-24 mai : Bal country avec Martine et Ollivier.

-29 mai - 1er juin : Week-end Rando à Belle-Ile pour les Elans.

-Au mois de juin : Fest Noz avec les J3M.

-5 et 6 juillet : « Roméo et Juliette » par le théâtre anglais dans le jardin du presbytère.

-6 septembre : Forum des associations à Plélan-le-Petit.

-13 septembre : Portes ouvertes de Culture et Loisirs à Pluduno avec animations.

-11 octobre : Concert pour « Hospice Africa » avec la Rose des Vents et une chorale de Jersey.

-25 octobre : Repas de l'association.

-15 novembre : Grande exposition de travaux manuels, de patchwork et art avec la participation de clubs de la région et de Sainte-Croix-aux-mines.

-16 novembre : 6ème Salon du Livre.

-29 novembre : Soirée Bretonne.

-13 décembre : Concert de Noël de la Rose des Vents.

Association des Commerçants et Artisans de Pluduno

L'ACAP organise un radio crochet le 1er mars à 20h30 à la Salle Polyvalente de Pluduno.

Nous invitons les gens de Pluduno à venir découvrir les innombrables chanteurs plein de talent.

Si des personnes sont intéressées pour chanter, il faut s'inscrire au Sympatic au 02 96 84 05 30 ou par mail : yvon.jagueux.pluduno@orange.fr.

Nouvel artisan



SARL
HERVÉ
Bruno

COUVERTURE
RAMONAGE
MAÇONNERIE
PETITS TRAVAUX

06 72 09 23 91

18, RUE DES ACACIAS
22130 PLUDUNO

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale le 5 février.

Le bilan moral rappelle une année active et agréable avec, particulièrement, 2 temps forts : la Ronde des soupes, en soutien des amis de l'association « Vers le jardin », une belle réussite ; et un marché de la St Nicolas « densifié » avec l'accueil de plus de 60 « jumeaux » de Ste Croix et la soirée alsacienne animée par « L'Accordina » du Val d'Argent.

Le Conseil d'administration a été reconduit dans son ensemble :

- Président : Roland Arnold.
- Vice-Présidents : André Picard et Jo Rousseau.
- Secrétaire : Catherine Hérel.
- Secrétaire adjointe : Marie-Claude Botrel.
- Trésorière : Danièle Lamprière.
- Trésorière adjointe : Claudine Miclo.

Et Danièle a fait part d'une situation financière solide.

Lors de cette AG, 2 rendez-vous ont été actés :

-le prochain marché de Saint-Nicolas les 6 et 7 décembre prochain. A cet effet, un atelier production de sujets pour un stand du comité va être mis en route prochainement ; nous cherchons des « artistes » pour les réaliser, dans une ambiance sympa.

-L'accueil des St Creuziens pour un week-end détente et sports à l'Ascension, dont le programme, à peaufiner et confirmer, pourrait être le suivant :

*jeudi 29 mai : accueil de nos hôtes en fin d'après-midi. Soirée en famille.

*vendredi 30 mai : matinée libre ; après-midi : visite commentée du Cap d'Erquy ; soirée : rencontres sportives.

*samedi 31 mai : matinée libre ; après-midi : rencontres et jeux « intervalles » ; soirée : repas en commun.

*dimanche 1er juin : départ de nos visiteurs au petit matin.

Nous aurons besoin de coups de mains pour l'organisation de ces journées, surtout le samedi, ainsi que pour l'hébergement car une soixantaine de St Creuziens sont de nouveau annoncés.

Donc, si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à vous « dénoncer » auprès des membres du Conseil d'Administration. Nous comptons sur vous !

Amicale Bouliste

Concours d'été 2014 - Challenge municipal

- Mardi 8 avril
- Mardi 13 mai
- Mardi 10 juin
- Mardi 8 juillet
- Mardi 12 août
- Mardi 9 septembre
- Mardi 14 octobre

Ces concours d'été sont ouverts à tous.

Deux concours régionaux

Jeudi 8 mai et Mardi 2 septembre

A.P.E

SOIREE REPAS APE

Soirée dansante sur le thème de la BD

Samedi 12 avril

A partir à 19h30

A la salle polyvalente.

Repas sur place ou à emporter

Tarifs :

- Adulte : 12€
- Enfant : 6€
- A emporter : 9€



Venez nombreux et déguisés!

Réservations auprès de Vincent CHESNAIS au 06.67.96.97.53.

RAPPEL KERMESSE DE L'ECOLE

Le dimanche 29 juin

Nous lançons un appel à tous les parents d'élèves : nous avons besoin de votre aide pour l'organisation de cette fête.

Sa réussite dépend de l'implication de tous !

Le bureau de l'APE

Hermine du Québriant *Omnisports*

Section Basket

SAMEDI 15 MARS - 20H

Soirée Jambon à l'os

Participation :

- Adulte : 10 euros
- 5/12 ans : 6 euros
- de 5 ans : gratuit

Inscriptions auprès de :

- Alex : 02.96.84.21.77 / 06.64.15.04.52
- Anne : 06.61.95.43.08
- Jo : 02.96.84.07.17

Ou à la salle lors des entraînements et des matchs.

Dernier délai : mercredi 5 mars.

Dernières petites nouvelles :

Les améliorations apportées à la salle (et l'hiver doux!) ont permis à nos équipes d'évoluer dans des conditions plus favorables côté thermomètre. Merci à la municipalité.

Le Conseil d'Administration a dû se résoudre à saborder l'équipe U20 filles par manque d'effectifs.

Ceci donnera peut-être un coup de pouce aux séniors filles qui stagnent en fond de classement, en les renforçant par contre en effectifs.

Les séniors garçons se cramponnent en milieu de tableau et devraient pouvoir assurer très prochainement leur maintien.

Et toujours en perspective, l'AG du Comité 22 et les finales des coupes départementales dames et hommes, avec de très beaux matchs en perspective.

Réservez déjà votre soirée du 7 juin !

Solenval

Samedi 22 mars 2014

Orchestre Symphonique de Bretagne
« Vivaldi / Piazzola : de Venise à Buenos Aires »

A partir de 20h30 (24€/20€)

Dirigé par Darell Ang, l'orchestre nous invite au voyage entre deux univers à la fois très éloignés et très proches. Un mélange aussi étonnant qu'évocateur.

Vendredi 24 avril 2014

Diane tell

MUSIQUE

A partir de 20h30 (24€/20€)

On ne présente plus cet artiste franco-québécoise qui a tant parlé des femmes en voulant « être un homme » : une chanson culte qui sera sûrement un moment fort de ce concert.

Vers le Jardin

TROC DE PLANTES

Dimanche 23 mars

De 10h à 16h

Au jardin du presbytère

Lors de cette animation, tous les amateurs de jardinage, novices ou expérimentés, jeunes ou plus âgés, pourront échanger des plantes en surplus dans leur propre jardin : des boutures de plantes vivaces, d'arbustes, des graines...

Cette journée est souvent très riche en partage de savoir-faire et de conseils ; n'hésitez pas à venir y faire un tour !

Renseignements auprès de Christine Revel au 02.96.84.06.29

L'Association « Vers le Jardin »

Calendrier des Fêtes

MARS

Samedi 1er mars

Radio-Crochet
A.C.A.P

Samedi 15 mars

Repas
Hermine Basket

Mercredi 26 mars

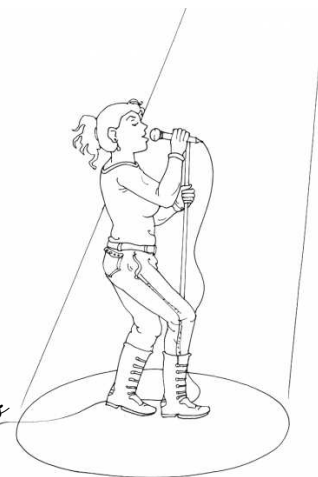
Don du sang

Judi 27 mars

Loto
Club du Bois-es-Fènes

Samedi 29 mars

Repas
Société de chasse



AVRIL

Week-end des
5 et 6 avril

Théâtre de la jeunesse
Culture-et-Loisirs

Samedi 12 avril

Repas
A.P.E

État Civil

NAISSANCE :

Le 10 décembre 2013, à Dinan, Enzo CHARITE
Le 11 janvier 2014, à Saint-Brieuc, Eden CORBY
Le 11 février 2014, à Saint-Brieuc, Tao NAUDOT



MARIAGE :



-Le 28 décembre 2013, de Sophia STRODJIK, Le Manoir du Plessix Méen, Pluduno
Et de François-Xavier STOLLSTEINER, 1 Place de la Croix Orée, Baugé en Anjou
-Le 28 décembre 2013, de Cécilia LARU JA NAN, 5th floor Mingalar Street
San Chyaung -YANGON - MYANMAR
Et de Gwendal BACHELOT, 16, La Grosserais, Pluduno

DECES :

Le 1er janvier 2014, de Monsieur Jean LEMAÎTRE, à l'âge de 85 ans,

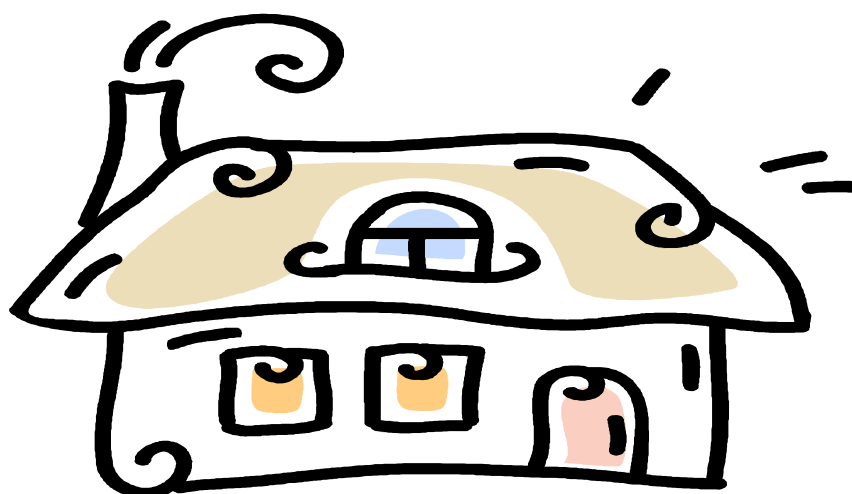


Permis de construire et autorisations soumises à publication accordés

DEPARTOUT Jean-Yves
GAILLET Nadine
COUPE David
DEPARTOUT Jean-Yves

Bâtiments agricoles
Maison individuelle
Rénovation habitation
Local d'embarquement

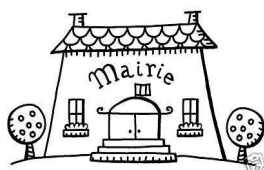
Le Plessix Méen
12 rue Auguste Pavie
La Ville Oreux
Le Plessix Méen



Mairie

Mairie de Pluduno

13 rue Chateaubriand
22 130 PLUDUNO



☎ : 02.96.84.13.79
☎ : 02.76.01.31.12
✉ : pluduno-mairie@wanadoo.fr
🌐 : www.pluduno.fr

Horaires d'ouverture

de la mairie :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- Samedi : de 9h à 12h
- Jeudi : fermée toute la journée

Permanences des élus

- ◇ Monsieur Michel RAFFRAY, maire : le lundi de 9h à 10h30 et le samedi de 10h30 à 12h00
- ◇ Les adjoints sont disponibles sur rendez-vous

Recensement militaire

Il est obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) l'année de leurs 16 ans, entre leur anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. **Une pièce d'identité et le livret de famille** sont nécessaires à l'inscription.

Une fois cette dernière validée, une attestation est remise à l'adolescent. **Sans cette attestation, il n'est pas possible de passer un concours ou examen d'Etat** (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Tickets de cantine

La vente de tickets aura lieu à la mairie de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h, aux dates suivantes :

Lundi 17 mars
Lundi 31 mars
Lundi 14 avril



INFORMATION

Il sera toujours possible, pour les personnes ne pouvant se déplacer le lundi, d'acheter des tickets le samedi suivant la vente, de 9h à 12h.

Les menus sont téléchargeables sur notre site internet : www.pluduno.fr (rubrique « restaurant scolaire »).

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE EN DEHORS DES HEURES FIXEES

Ne jetez plus vos bouchons !



Côtes d'Armor

Bouchons en plastique : bouteille d'eau, bouteille de lait, bouteille de jus de fruits, bidon de lessive, de produits d'entretien...

Bouchons en liège.

En accord avec Monsieur le Directeur de l'école publique et Madame la Directrice de l'école privée, des dépôts sont installés dans les écoles de Pluduno. Vous pouvez déposer vos bouchons auprès des écoliers de votre voisinage. Tous les bouchons ainsi recueillis seront acheminés auprès de l'association « Les bouchons de l'espoir » de Plouguenast qui œuvre pour financer l'achat de matériel pour personnes handicapées.

Personne relais : Christine Revel (02.96.84.06.29)

Mobilisation solidaire à Pluduno pour les économies d'énergie

Dans le cadre du Pacte électrique breton, Pluduno soutient le développement de l'effacement diffus : une technologie innovante qui équipe déjà 30 000 logements en Bretagne.

Pour participer à cette mobilisation régionale, les élus et les services de la commune encouragent les habitants chauffés à l'électricité à se porter volontaires pour bénéficier de ce dispositif gratuit, qui contribue à atteindre les objectifs de sobriété énergétique et de sécurisation du réseau électrique.

Une action concrète

A Pluduno, plus d'un foyer sur trois est chauffé à l'électricité. Pour leurs occupants, le chauffage électrique et la production d'eau chaude sanitaire représentent 80% de la facture annuelle d'électricité. Ces équipements énergivores (radiateurs, planchers chauffants, ballons d'eau chaude) génèrent des pics de consommation, que la Bretagne et le Réseau de Transport d'Electricité (RTE, filiale d'EDF, chargée de la sécurité et de l'équilibre du système électrique) essaient de prévoir et de gérer au mieux.

Une solution innovante

Déjà déployé à grande échelle, l'effacement diffus consiste à produire des économies d'énergie dans les logements en suspendant sur une courte durée le fonc-

tionnement de ces équipements énergivores. Un boîtier, inséré dans le tableau électrique, pilote ces modulations en temps réel, aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin. Activé en alternative à de la production d'appoint, pour faire face à ces pics de consommation ou à des aléas du système électrique, l'effacement diffus contribue aux économies d'énergie, à la réduction des émissions de CO2 et à la sécurisation de l'approvisionnement électrique, enjeu régional majeur, dont Pluduno est solidaire. Sans impact sur le confort ou les habitudes des foyers équipés, ce dispositif donne accès via Internet à un suivi détaillé de sa consommation et peut permettre à ses adhérents de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'électricité. Un courrier d'information sera envoyé aux habitants et la municipalité appelle à mobilisation de tous pour que le plus grand nombre d'entre nous soient équipés.

Informations pratiques

Pour réaliser des économies dès cet hiver tout en participant à la sécurisation du système électrique grâce à l'effacement diffus, les habitants volontaires peuvent contacter l'opérateur partenaire Voltalis (dispositif gratuit et sans abonnement) :

-par téléphone, au 02 22 96 95 50 ;

-par e-mail, à l'adresse : bretagne@voltalis.com ;



I.N.S.E.E

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés au cours des périodes suivantes :

- du 17 février au 4 mars,
- du 19 mai au 5 juin,
- du 18 août au 2 septembre,
- du 17 novembre au 2 décembre.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

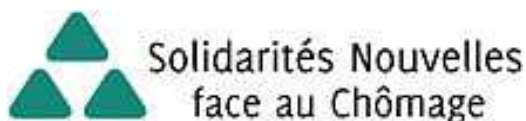
Portes ouvertes

Le collège/lycée La Ville Davy de Quessoy organise des portes ouvertes aux dates suivantes :

- Samedi 22 mars de 9h à 18h,
- Dimanche 23 mars de 10h à 18h,
- Vendredi 23 mai de 17h30 à 20h30.



Solidarités Nouvelles face au chômage



Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est une association loi de 1901, à but non lucratif, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse.

Elle rassemble sur toute la France :

- 2 500 personnes accompagnées,
- 1 400 accompagnateurs bénévoles,
- 117 groupes dits « de solidarité » réunissant les accompagnateurs et agissant localement.

Depuis sa création, en 1985, les membres de l'association ont accompagné plus de 22 000 demandeurs d'emploi.

Comment pouvons-nous vous aider ?

2 accompagnateurs bénévoles vous rencontrent périodiquement, gratuitement, quelle que soit votre situation, domaine d'activité et qualification.

Vos accompagnateurs

- Ils vous écoutent avec leur sens de l'accueil et de la relation.
- Ils font avec vous le point de vos droits et des démarches à entreprendre.
- Ils vous accompagnent dans l'élaboration et la réalisation de votre projet professionnel.
- Ils vous soutiennent moralement dans votre recherche d'emploi aussi longtemps que vous le souhaitez.
- Qui sont-ils ? Vos accompagnateurs sont des citoyens qui agissent bénévolement, des hommes et des femmes, en activité professionnelle pour la majorité, ou à la retraite.

Les membres de SNC vous accompagnent, examinent avec vous les opportunités et les difficultés, mais il vous appartient d'agir, car les accompagnateurs ne le feront pas à votre place.

Vous souhaitez être accompagné ?

Où aller ? Qui contacter ?

- Téléphoner au 06.66.55.10.14
- Envoyer un message à : snc.cotesdarmor@gmail.com

Jeux

facile

			6			
	7		8	4	9	
2	4		9	7	1	8
		1	3	8	6	5
9			7			1
8		3	5	1	7	
4	1		7	9	6	2
	3		1	5	8	
			8			

moyen

		9		5		7		
8					9			
	6	7			2		1	
1	3		4		8			
	4			6			8	
			1		5		3	7
	7		8			9	6	
			5					1
		6		3		8		

difficile

	3			9				
	7	4		8				
2		6	7					1
			9	6		1		
5								9
	1		2	4				
8				5	9			6
				2		1	4	
			8				5	

expert

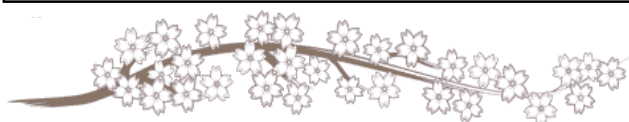
9			3		2	8	1	
		2					5	6
			4					
				3			8	
	4	1					5	6
	5			2				
					1			
6	1						9	
	3	8	7		6			1

9	1	8	4	6	5	7	3	2
2	7	4	3	8	1	5	6	9
6	5	3	9	7	2	4	1	8
8	6	5	2	1	7	3	9	4
4	3	2	5	9	6	8	7	1
7	9	1	8	4	3	2	5	6
3	4	7	6	2	9	1	8	5
1	8	9	7	5	4	6	2	3
5	2	6	1	3	8	9	4	7

4	9	6	2	5	3	7	8	1
7	3	2	1	6	8	9	5	4
1	8	5	9	7	4	6	2	3
3	6	1	8	4	9	5	7	2
9	2	7	3	1	5	4	6	8
8	5	4	6	2	7	3	1	9
2	4	3	7	8	6	1	9	5
5	7	8	4	9	1	2	3	6
6	1	9	5	3	2	8	4	7



Infos Pratiques



Numéros utiles

Atelier municipal 02.96.84.31.83

Salle Polyvalente/
Omnisports 02.96.84.08.78

Accueil périscolaire 02.96.84.27.51
(7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45)

Ecole publique Magellan 02.96.84.12.54

Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc
Maternelle (rue du Val) 02.96.84.14.15
Primaire (rue de Guébriant) 02.96.84.11.93

Déchetterie

**Z.A de la route de Dinan
- 22130 Plancoët - 02.96.80.29.72**

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES!

- ☞ du 1er février au 31 octobre
 - lundi de **9h à 12h**
 - mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**
 - jeudi de **14h à 18h**
- ☞ du 1er novembre au 31 janvier
 - lundi de **9h à 12h**
 - mardi, mercredi, vendredi & samedi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
 - jeudi de **14h à 17h**

Mission Locale

- ⇒ en plus des permanences du conseiller référent les 1er et 3e jeudis du mois à La Corbinais à Plancoët...
- ⇒ un conseiller Emploi Mission Locale vous accompagne dans vos démarches **le jeudi matin dans les locaux de la cybercommune à Pluduno**. Prise de rendez-vous par téléphone à :

Mission Locale du pays de Dinan
52 rue du 10ème d'Artillerie - 22 100 DINAN
☎ : 02.96.85.32.67

Bibliothèque



Horaires :

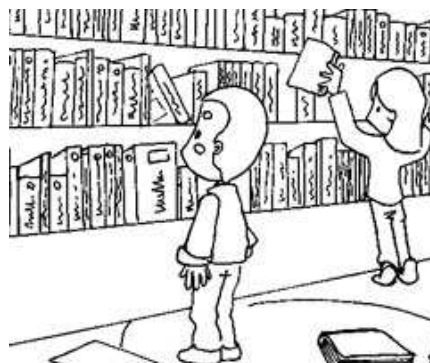
Lundi : 16h30/17h30
Mercredi : 14h/18h00
Vendredi : 16h30 / 18h30
Samedi : 11h-12h

Tel : 02.96.84.27.51

A compter du 1er mars 2014, le tarif de l'adhésion à la bibliothèque change!

Afin de s'ajuster sur les tarifs des autres bibliothèques de la Communauté de communes, les tarifs seront désormais les suivants :

Famille : 12 €
Adulte : 8 €
Enfant : 5 €



Vacances scolaires 2013-2014

Hiver	Du vendredi 28 février au lundi 17 mars
Printemps	Du vendredi 25 avril au lundi 12 mai
Eté	Vendredi 4 juillet